

Service du greffe et des archives

PAR COURRIEL
[REDACTED]

Le 24 mars 2025

[REDACTED]

N/Réf. : 25 02 24 0399

Objet : Recommandations de la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec relativement à l'avenir du Colisée de Québec, de même que le rapport remis à l'administration municipale à la suite de la demande d'étudier la question

[REDACTED]

Pour faire suite à votre demande parvenue à notre bureau le 24 février 2025 concernant l'obtention de renseignements relatifs à l'objet cité en titre, nous vous informons que nous ne pouvons vous communiquer les informations demandées et ce en vertu des articles 37 et 39 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, dont nous joignons copie à titre d'information.

Veuillez agréer, l'expression de nos sentiments distingués.

Le responsable de l'accès,



Julien Lefrançois

/sd

p.j.